



## Guide sur le libre accès pour les innovateurs

Grands Défis Canada est déterminé à faire en sorte que les résultats, les publications et les données provenant des recherches financées par Grands Défis Canada soient partagés aussi largement et rapidement que possible afin de stimuler l'innovation et d'optimiser les perspectives d'application des connaissances dans des solutions qui sauvent et améliorent la vie des gens dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. À cette fin, les innovateurs de Grands Défis Canada sont tenus de se conformer aux principes de l'accès libre énumérés dans deux politiques clés – la **Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada** et la **Politique d'accès aux données de Grands Défis Canada** – qui se trouvent à [www.grandchallenges.ca/fr-ca/occasions-de-financement/politiques-et-autres-ressources/](http://www.grandchallenges.ca/fr-ca/occasions-de-financement/politiques-et-autres-ressources/).

Ce document vise à décrire les exigences de l'accès libre de Grands Défis Canada et de fournir des conseils aux innovateurs sur la façon de répondre à ces exigences dans le cadre de leurs projets financés par Grands Défis Canada.

Il convient de rappeler aux innovateurs qui ont déjà travaillé avec Grands Défis Canada que Grands Défis Canada a récemment révisé à la fois sa Politique d'accès mondial et sa Politique d'accès aux données, en partie pour assurer la cohérence avec les normes et les pratiques de libre accès les plus élevées au sein de la collectivité du financement de la recherche en santé mondiale. L'**Annexe 1** renferme un tableau indiquant les principaux changements apportés aux politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès libre. Les politiques révisées s'appliquent à tous les nouveaux projets de Grands Défis Canada à compter de juillet 2016.

### EXIGENCES DE BASE POUR L'ACCÈS LIBRE

Les quatre éléments décrits ci-dessous constituent les exigences de base de l'approche de Grands Défis Canada en matière d'accès libre.

- 1. Diffusion dans l'année qui suit l'achèvement du projet :** Grands Défis Canada s'attend à ce que ses innovateurs rendent disponibles et diffusent ouvertement les principaux résultats et données de leurs projets financés par Grands Défis Canada – qu'ils soient positifs, neutres ou négatifs – aussi rapidement et largement que possible. Le délai accordé pour la diffusion est généralement d'un an suivant l'achèvement du projet, mais peut faire l'objet d'une extension de la part de Grands Défis Canada dans des circonstances appropriées, par exemple dans le contexte d'efforts faits de bonne foi en vue de publier, d'obtenir l'enregistrement de la propriété intellectuelle ou de mettre en œuvre des innovations sur une base commerciale.

2. **Publications à accès libre** : Grands Défis Canada appuie pleinement la publication d'articles dans des revues comme l'un des moyens importants pour les innovateurs de satisfaire à l'exigence de diffusion mentionnée ci-dessus. Toutefois, afin de s'assurer que la plus large communauté de chercheurs possible puisse utiliser et mettre à profit les connaissances issues des projets financés par Grands Défis Canada pour relever des défis en santé mondiale, tous les articles publiés dans des revues doivent être librement accessibles sous une licence Creative Commons Attribution (CC BY) ou équivalente immédiatement après la publication, sans période d'embargo.
3. **Accès libre aux ensembles de données sous-jacents** : Les innovateurs doivent également verser les **ensembles de données** sous-jacents qui appuient leurs conclusions dans des référentiels de données à accès libre appropriés ou, si aucun n'est disponible, de recourir à une solution de rechange convenable qui garantisse la facilité de consultation et la durabilité de l'accès à long terme.
4. **Rapport** : Afin de favoriser l'obligation redditionnelle et de faciliter l'analyse de projets spécifiques et l'ensemble du programme de recherche financé par Grands Défis Canada, les innovateurs sont tenus de présenter des rapports périodiques à Grands Défis Canada sur la diffusion des résultats, les publications et le dépôt des ensembles de données dans des référentiels, y compris après l'achèvement du projet.

## LIGNE DIRECTRICE POUR LES INNOVATEURS

Cette section fournit aux innovateurs de Grands Défis Canada des directives précises sur la façon d'assurer la libre diffusion des résultats et des données de leur projet, en conformité avec les exigences de Grands Défis Canada, notamment dans des publications à accès libre, le dépôt des ensembles de données sous-jacents et l'option de la passerelle *F1000Research* de Grands Défis Canada. Des modèles de rapports sur l'accès libre seront fournis aux innovateurs vers la fin de leur projet de Grands Défis Canada.

### 1. ÉDITION À ACCÈS LIBRE

#### Qu'est-ce que l'édition à accès libre?

L'édition à accès libre signifie la publication d'informations scientifiques – sous forme d'articles soumis à l'examen des pairs, d'actes de conférences, de monographies, de thèses, de documents de travail ou autrement – accessibles en ligne gratuitement et d'une manière qui permet leur utilisation et leur exploitation libre par les chercheurs et la société en général. Il existe deux façons principales de rendre l'information scientifique publiée disponible selon le principe de l'accès libre : l'auto-archivage et la publication dans une revue à accès libre.

- **L'auto-archivage**<sup>1</sup> se produit lorsqu'un auteur publie les résultats de sa recherche dans une revue soumise à l'examen des pairs et, après une période d'embargo imposée par la revue (souvent de six mois à un an), dépose une copie électronique de l'article ou du manuscrit final dans un référentiel en ligne librement accessible (dépôt institutionnel ou thématique).

---

<sup>1</sup> Dans bien des cas, les innovateurs constateront que l'auto-archivage est appelé « Option verte ».

- **La publication dans une revue à accès libre<sup>2</sup>** se produit lorsque la revue dans laquelle l'article est publié rend elle-même l'information scientifique immédiatement accessible en ligne gratuitement. Les articles peuvent être publiés dans des revues entièrement à accès libre, telles que PLoS, ou dans des revues à accès libre hybride, qui sont des revues vendant des abonnements qui offrent aux auteurs l'option de publier en libre accès, généralement contre le versement d'un frais de traitement de l'article (FTA).

Chacune de ces avenues est acceptable, tant que l'information scientifique publiée est librement accessible immédiatement après la publication. À noter, toutefois, que **la période d'embargo généralement associée à l'auto-archivage ne satisfait pas aux exigences de Grands Défis Canada en matière d'accès libre.**

**Dans quelle mesure les travaux publiés doivent-ils être « librement accessibles »?**

Grands Défis Canada exige que les travaux publiés découlant de projets financés par Grands Défis Canada soient mis librement à la disposition du public selon les conditions d'un type particulier de licence de droit d'auteur appelée **Creative Commons Attribution (CC BY)** (ou en vertu d'une licence comportant des conditions équivalentes). Creative Commons (CC) offre plusieurs types de licences publiques de droits d'auteur qui permettent la distribution gratuite d'œuvres autrement protégées, chaque type différant au niveau des utilisations autorisées, par exemple des différences en ce qui a trait à la réutilisation des **œuvres dérivées<sup>3</sup>**, à l'utilisation à **des fins commerciales** et/ou aux exigences pour **l'attribution à l'auteur**.

La licence **CC BY** qu'exige Grands Défis Canada permet la réutilisation sans restriction (y compris pour la production d'œuvres dérivées), la distribution et la reproduction sur tout média, y compris à des fins commerciales, à condition que le travail original soit **attribué de façon appropriée**.

Le **Tableau 1** ci-dessous compare les termes de la licence CC BY exigée par Grands Défis Canada à d'autres licences CC couramment utilisées.

*Tableau 1 : Comparaison des termes de licence CC*

Licence	Qui obtient des droits de réutilisation	Redistribuer l'article : imprimer, distribuer, afficher	Réutiliser ou modifier des tableaux, des images ou des extraits (œuvre dérivée)	Réutilisation à des fins commerciales
CC BY – exigée par Grands Défis Canada	N'importe qui	Oui	Oui	Oui
CC BY-NC-ND	N'importe qui, sauf à des fins commerciales	Oui	Non	Non
CC BY-NC	N'importe qui, sauf à des fins commerciales	Oui	Oui	Non

<sup>2</sup> Dans bien des cas, les innovateurs constateront que la publication dans une revue à accès libre est appelée « l'Option or ».

<sup>3</sup> Une « œuvre dérivée » est une nouvelle œuvre originale qui intègre des éléments d'une ou de plusieurs œuvres protégées antérieures; par exemple, des images, des tableaux, des extraits, etc.



Pour plus d'information sur les licences CC, visitez le site <https://creativecommons.org/licenses/>.

### Où puis-je trouver une revue à accès libre adaptée?

Les innovateurs devraient consulter le Directory of Open Access Journals ([doaj.org](http://doaj.org)) pour trouver une revue convenant aux exigences de publication de Grands Défis Canada. La recherche d'une revue particulière dans ce répertoire fera ressortir le nom de la revue avec la/les licence/s Creative Commons disponibles pour cette revue.

## 2. DÉPÔT D'ENSEMBLES DE DONNÉES SOUS-JACENTES

### Qu'est-ce que l'exigence d'accès aux données de Grands Défis Canada?

En plus de la diffusion libre des résultats de recherche (comme avec la publication à accès libre), Grands Défis Canada exige que les ensembles de données qui sous-tendent les conclusions soient déposés dans un **référentiel à accès libre**, qui est une archive en ligne permettant l'accès libre et gratuit aux autres chercheurs et au grand public. La diffusion des données par le dépôt dans un référentiel doit généralement survenir dans l'année qui suit l'achèvement du projet (sous réserve d'une prolongation possible, tel que mentionné ci-dessus), mais elle doit se faire immédiatement si les résultats applicables du projet sont publiés plus tôt. Grands Défis Canada exige l'accès libre aux données pour promouvoir l'innovation, la collaboration, l'efficacité,

la responsabilité et le renforcement des capacités. (Voir l'encadré ci-joint.)

### Quels référentiels sont appropriés pour les données des projets?

Les innovateurs peuvent déposer leurs données dans des référentiels établis et reconnus dans leurs disciplines respectives, tant que ces derniers rendent les données disponibles à des conditions qui répondent aux exigences de Grands Défis Canada. Plus précisément, les innovateurs de Grands Défis Canada devraient examiner les politiques des référentiels qu'ils envisagent d'utiliser pour s'assurer qu'elles ne sont pas plus restrictives que la licence **CC BY** mentionnée ci-dessus et qu'elles favorisent un accès immédiat aux données déposées.

Les innovateurs de Grands Défis Canada peuvent consulter le Registry of Research Data Repositories ([www.re3data.org/](http://www.re3data.org/)) afin d'identifier les référentiels appropriés pour les données de leur projet. Ce registre utilise un système d'icônes pour indiquer les propriétés pertinentes d'un référentiel de données, par exemple s'il est en libre accès, ainsi que la/les licence/s Creative

Commons disponible/s. Les innovateurs qui ne peuvent trouver de référentiel approprié pour leurs données devraient communiquer avec leur coordonnateur de projet à Grands Défis Canada pour discuter des autres moyens de garantir l'accès aux données.

### 3. COÛTS ET BUDGET POUR L'ACCÈS LIBRE

#### **Grands Défis Canada assume-t-il les coûts de l'accès libre?**

Les innovateurs qui prévoient publier des résultats et/ou diffuser des données **avant l'achèvement de leur projet financé par Grands Défis Canada** devraient indiquer dans le budget proposé pour leur projet les coûts prévus liés à la publication en libre accès (p. ex. les frais de traitement d'un article) et au dépôt des données du projet dans des référentiels appropriés. Ces catégories budgétaires seront soumises à un examen et à une approbation en vue d'être incluses dans le budget final du projet de chaque innovateur. Lorsque la publication et/ou le dépôt des données doivent survenir **après l'achèvement du projet de Grands Défis Canada**, les coûts liés à l'accès libre ne peuvent être inclus dans le budget du projet, mais Grands Défis Canada pourra être en mesure d'accorder un supplément au projet pour absorber les coûts connexes, selon la disponibilité des fonds à ce moment-là. Les innovateurs devraient communiquer avec leur coordonnateur de projet à Grands Défis Canada pour présenter de telles demandes postérieures au projet, lesquelles seront examinées au cas par cas.

#### **Que faire si des fonds de Grands Défis Canada ne sont pas disponibles pour défrayer les coûts de l'accès libre?**

Les innovateurs ont la responsabilité de se conformer aux exigences de Grands Défis Canada en matière d'accès libre, peu importe que des fonds de Grands Défis Canada soient éventuellement mis à leur disposition ou non pour absorber les coûts connexes. Ils peuvent faire appel à d'autres sources de financement de leurs projets, ou recourir à des solutions de rechange gratuites ou peu coûteuses. En outre, les innovateurs ont maintenant la possibilité de satisfaire aux exigences de Grands Défis Canada en matière d'accès libre en publiant par le biais de la passerelle *F1000Research* de Grands Défis Canada, dont les coûts sont assumés directement par Grands Défis Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis ci-dessous.

### 4. L'OPTION DE LA PASSERELLE *F1000RESEARCH* DE GRANDS DÉFIS CANADA

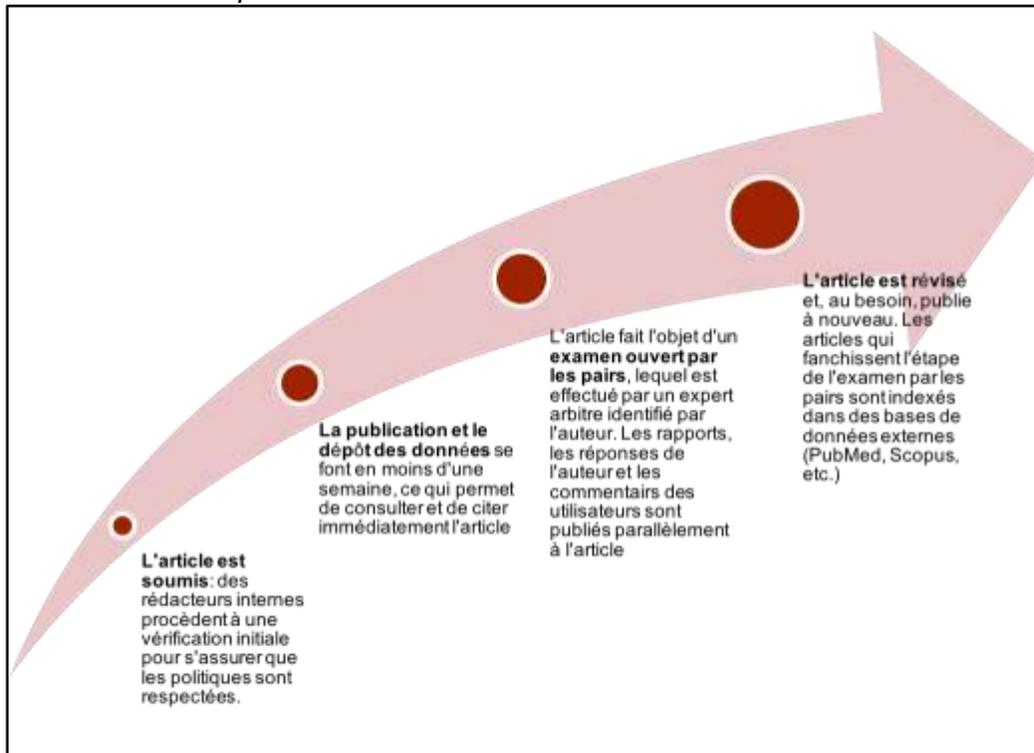
#### **Aperçu**

Grands Défis Canada a établi une **passerelle** via *F1000Research* ([www.f1000research.com](http://www.f1000research.com)) pour aider les innovateurs à publier en libre accès et à déposer leurs ensembles de données sous-jacentes sans frais. *F1000Research* est une plateforme de publication à accès libre offrant la publication en ligne immédiate d'articles, d'affiches, de diapositives et de documents sous une licence CC BY. Tous les articles bénéficient d'un examen par les pairs transparent et de l'inclusion de toutes les données sources. Alors que la passerelle *F1000Research* est mise à la disposition de tous les innovateurs de Grands Défis Canada, elle pourrait être particulièrement indiquée lorsque du financement de Grands Défis Canada ou d'autres sources n'est pas disponible pour couvrir les frais de traitement des articles imposés par la revue, ou lorsque les innovateurs sont incapables de trouver des revues ou des dépôts en accès libre appropriés pour leurs travaux.

### Processus de publication F1000Research

1. Chaque article soumis est d'abord examiné par l'équipe de rédaction de F1000 pour s'assurer que le sujet est approprié, conforme aux politiques de rédaction, d'éthique et de données de *F1000Research* et intelligible.
2. *F1000Research* utilise un système d'examen par les pairs post-publication : après un premier examen, les textes sont immédiatement publiés, et un examen par les pairs est effectué par des experts arbitres invités au nom de l'auteur. On demande aux auteurs de proposer cinq arbitres impartiaux, qui peuvent être des universitaires figurant sur la liste de *F1000Research* ou d'autres qui répondent aux critères pertinents.
3. Les articles qui franchissent l'étape de l'examen par les pairs sont indexés dans PubMed, Scopus et d'autres bibliographies.

Figure 1. Processus de publication de F1000Research



### Lignes directrices pour les articles et les données sous-jacentes

*F1000Research* publie des travaux originaux en sciences de la vie qui sont conformes à ses politiques. Parmi les types d'articles couramment publiés dans *F1000Research*, il y a les articles traitant de recherches, les articles traitant de méthode, les protocoles d'étude et les critiques.

Tous les articles de recherche primaires devraient être accompagnés de la présentation des données sous-jacentes, ainsi que les détails de tout logiciel utilisé pour le traitement des résultats. *F1000Research* exige que, lorsque cela est possible, toutes les données soient hébergées par un référentiel ouvert stable et reconnu, qui peut être un **référentiel externe** (voir

le Registry of Research Data Repositories) ou **F1000Research** lui-même. Voir les lignes directrices sur les données de *F1000Research* pour plus de détails sur la préparation et l'hébergement des données et les référentiels.

## **AUTRES RESSOURCES POUR LES INNOVATEURS**

Les ressources supplémentaires suivantes sont des outils utiles pour aider les innovateurs de Grands Défis Canada à se conformer aux exigences en matière d'accès libre :

- Romeo est un site Web consultable qui fournit des renseignements sur les politiques des éditeurs en matière de droit d'auteur.
- Academia.edu est une plateforme basée aux États-Unis qui permet aux chercheurs universitaires de partager des articles, d'analyser l'impact de leurs travaux de recherche et de suivre les recherches effectuées par d'autres.
- Research Gate offre des fonctions similaires à Academia.edu et produit également un facteur d'impact de la recherche pour la recherche téléchargée, en fonction de facteurs tels que les citations et les téléchargements « classiques ».
- PLoS offre une liste supplémentaire de référentiels de données en accès libre : <http://journals.plos.org/plosone/s/data-availability#loc-recommended-repositories>.

Les innovateurs devraient soumettre à leur coordonnateur de programme de Grands Défis Canada toute question supplémentaire sur les exigences de l'organisme en matière d'accès libre.

## Annexe 1

### L'APPROCHE DE GRANDS DÉFIS CANADA EN MATIÈRE D'ACCÈS LIBRE – COMPARAISON AVEC LES CONDITIONS ANTÉRIEURES

	Licence	Période d'embargo	Ensembles de données	Calendrier	Rapport post-projet
Politiques précédente de Grands Défis Canada	Non précisée	Non précisée	Dépôt dans un référentiel à accès libre	Non précisé	Pas obligatoire
Nouvelles politiques Grands Défis Canada	CC BY	Accès libre immédiat aux articles publiés; aucune période d'embargo permise	Dépôt dans un référentiel à accès libre	Généralement dans l'année qui suit l'achèvement du projet	Rapports périodiques exigés

Dernière mise à jour : le 5 octobre, 2016